



CLEVELAND

Province de Québec
MRC du Val-Saint-François
Municipalité du Canton de Cleveland

AVIS PUBLIC – ENTRÉE EN VIGUEUR DU
**RÈGLEMENT NUMÉRO 605 MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO
446, CONCERNANT LA
CONCORDANCE AU SCHÉMA
D'AMÉNAGEMENT DE LA MRC
NO.2021-03**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

**Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire tenue le 12
février 2024, le RÈGLEMENT NUMÉRO 605 intitulé :**

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 446,
CONCERNANT LA CONCORDANCE AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT DE LA
MRC NO.2021-03.

Le Règlement numéro 605 est disponible au bureau de la municipalité situé au 292, chemin de la Rivière, à Cleveland, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Canton de Cleveland, ce 20 mars 2024.

Martin Lessard
Directeur général/greffier-trésorier
Municipalité du Canton de Cleveland